

Conseil municipal

Le mardi 9 mars 2021 à 20h30 en visioconférence

La séance sera retransmise en direct sur le site internet de la Ville :
<https://www.ville-courdimanche.fr>

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal des Conseils Municipaux des 7 et 10 décembre 2020.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 00 - Donner acte des décisions du Maire
- 01 - Nouvelle organisation du temps du travail à Courdimanche
- 02 - Actualisation d'un emploi permanent

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

- 03 - Durée d'amortissements du budget principal de la ville
- 04 - Adoption du compte de gestion 2020
- 05 - Adoption du compte administratif 2020
- 06 - Décision modificative n°1 au BP 2021
- 07 - Subventions 2021 aux associations
- 08 - Subvention 2021 à l'association A.V.E.C./Mission Locale

CADRE DE VIE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT

- 09 - Intégration des parties communes de la Résidence de la Louvière – Immobilière 3 F résidence de la Louvière

RAPPORT DES MANDATAIRES

- 10 - Eclairage public : rapport annuel 2019

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Elvira JAOUËN

Maire de Courdimanche
Conseillère régionale d'Ile de France